



FCP de droit français à thématique européenne et urbaine



RAPPORT ANNUEL

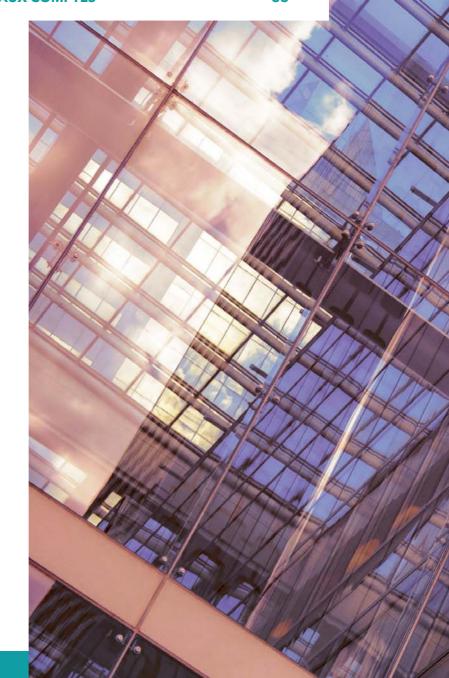
Exercice

2019



SOMMAIRE

>	PROFIL ET PRÉSENTATION DE S.YTIC	5
	INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	6
1.		
RAPP	ORT DE GESTION	7
1.1 1.2 1.3 1.4	COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ PERFORMANCES AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE PERSPECTIVES	8
2.		
СОМ	PTES ANNUELS	11
3.		
RAPP	ORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	33



PROFIL ET PRÉSENTATION DE S.YTIC

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES	Dénomination du fonds : S.YTIC		
	Forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP)		
	État membre dans lequel l'OPCVM a été constitué : FCP de droit français		
ACTEURS	Société de Gestion : SOFIDY (303 square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex)		
ACIEONS	Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10/07/2007 sous le n° GP-07000042		
	Dépositaire et conservateur : CACEIS BANK FRANCE (1-3, place Valhubert, 75013 Paris)		
	Délégataire de la gestion comptable : CACEIS BANK FRANCE (1-3, place Valhubert, 75013 Paris)		
	Centralisateur des ordres de Souscriptions et de Rachat par délégation de la Société de Gestion : CACEIS Bank France (1-3, place Valhubert, 75013 Paris)		
	Commissaire aux comptes : KMPG Audit – Tour EQHO, 2 avenue Gambetta – 92066 Paris la Défense, représenté par Monsieur Pascal LAGAND.		
OBJECTIF DE GESTION	L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis).		
INDICATEUR DE RÉFÉRENCE	L'indicateur de référence du FCP est l'indice STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis (ticker Bloomberg : SXXR). L'indice STOXX Europe 600 est un indice composé de 600 valeurs, moyennes et grandes, représentatives des marchés actions européens.		
	Le portefeuille n'a pas pour but de répliquer l'indicateur de référence, la pondération des valeurs en portefeuille est donc déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion sans référence avec la pondération des valeurs de l'indicateur. En conséquence, l'évolution de la valeur liquidative de l'OPCVM peut donc s'écarter significativement de celle de l'indicateur.		

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

1) MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La détermination du risque global s'effectue selon la méthode de calcul de l'engagement.

2) CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.sofidy.com).

3) CONTRÔLE DES INTERMÉDIAIRES

La Société de Gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Cette politique est disponible sur le site de la Société de Gestion (www.sofidy.com).

4) FRAIS D'INTERMÉDIATION

Conformément à l'article 319-18 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, et compte tenu du montant de frais d'intermédiation pour l'année 2019 inférieur au seuil de 500 000 €, la Société de Gestion n'a pas élaboré de compte rendu relatif aux frais d'intermédiations.

5) DROITS DE VOTE

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion, laquelle est seule habilité à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet www.sofidy.com conformément à l'article 319-21 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

6) INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉMUNÉRATIONS VERSÉES PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION À SON PERSONNEL

Il est précisé que la politique de rémunération de la Société de Gestion vis-à-vis de ses collaborateurs se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette rémunération est complétée des dispositifs d'épargne salariale obligatoires (participation) ou volontaires (intéressement, abondement). La politique de rémunération est également disponible sur le site internet (www.sofidy.com).

La politique de rémunération variable recherche un alignement des intérêts entre les salariés et les épargnants/investisseurs dans les fonds gérés (des primes assises par exemple sur le taux d'occupation des fonds). À ce titre, la politique de rémunération variable intègre les exigences réglementaires applicables aux salariés qualifiés de Personnel Identifié au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 (dirigeants, preneur de risques...), soit 20,0 équivalents temps plein en 2019.

Le montant total des rémunérations brutes (hors charges sociales et épargne salariale) de l'ensemble du personnel de la Société de Gestion s'élève à 12 543 767 € pour l'exercice 2019 pour un nombre de bénéficiaires moyen sur l'exercice de 149,2 équivalents temps plein. Ce montant est composé de rémunérations fixes à hauteur de 64,8 % et de rémunérations variables à hauteur de 35,2 %. Le montant des rémunérations brutes fixes et variables du Personnel identifié au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 s'élève à 4 184 470 €.

7) INFORMATIONS SUR LES TECHNIQUES DE GESTION EFFI-CACE ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS PRÉSENTS DANS LE FONDS

Nature des opérations utilisées

Aucune technique de gestion efficace n'a été utilisée au cours du premier exercice du FCP.

Au 31 décembre 2019, le FCP ne détient aucun instrument dérivé.

Exposition

Néant.

Identité des contreparties

Néant.

Garanties financières reçues

Néant.

8) AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2019, le FCP ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe SOFIDY.

Au 31 décembre 2019, le FCP ne détient aucune part ou action d'OPCVM géré par la Société de Gestion.

9) CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE Néant.

10) RETENUS À LA SOURCE

Les porteurs du FCP S.YTIC sont informés que la Société de Gestion a demandé à certains états de l'Union européenne (Belgique, Espagne, Irlande, Italie) l'exonération des retenues à la source sur les dividendes versés par les valeurs mobilières détenues par le fonds.



1

RAPPORT DE GESTION

1.1	COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ	8	1.3	AUTRES FAITS MARQUANTS DE	
1 2	PERFORMANCES	8		L'EXERCICE	8
'	T ETH OTHER WOLD		1.4	PERSPECTIVES	9

1.1 COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

L'indice STOXX 600 a connu une hausse spectaculaire de +26,8 % en 2019. Ce sont les espoirs de signature d'un premier accord commercial entre les États-Unis et la Chine, des statistiques économiques allant dans le sens d'une stabilisation de la croissance mondiale, et non plus d'une orientation à la baisse, et des taux d'intérêts en léger recul qui ont réveillé l'appétit des investisseurs pour le risque. Dans ce contexte, ce sont les valeurs technologiques, celles liées aux matières premières et les valeurs cycliques industrielles qui ont enregistré les meilleures progressions.

Votre fonds constitué le 24 avril 2018 a connu une année exceptionnelle avec une hausse de +36,7 % pour la valeur des part GI surperformant ainsi son indice de référence le STOXX 600. Cette surperformance tient à la bonne performance des valeurs choisies dans des secteurs qui ont

tiré parti d'un environnement général de croissance faible et de taux historiquement bas :

- les services collectifs (ENEL, Véolia Environnement, Iberdrola...) en premier lieu avec 33,9 % d'exposition au 31 décembre 2019;
- les biens et services industriels liés à la thématique (Spie, Schneider...) qui représentent 19,7 % du fonds au 31 décembre 2019;
- et les logiciels (RIB Software, SAP, Qualys, Pharmagest, Nexus...) qui représentent 19,3 % du fonds au 31 décembre 2019.

1.2 PERFORMANCES

	Valeurs liq	Valeurs liquidatives (€)		Perfomance	Perfomance	
	Création ⁽¹⁾	31/12/2018	31/12/2019	Depuis l'origine	2018	2019
Part I	1 000,00	845,20	1 151,76	+15,2 %	-15,5 %	+36,3 %
Indice de référence	749,40	707,68	897,47	+19,8 %	-5,6 %	+26,8 %

(1) les parts I ont été créees au lancement du fonds le 23/03/2018

	Valeurs liq	uidatives (€)		Perfomance		
	Création ⁽²⁾	31/12/2018	31/12/2019	Depuis l'origine	2018	2019
Part P	100,00	81,43	108,90	+8,9 %	-18,6 %	+33,7 %
Part GI	1 000,00	829,50	1133,81	+13,4 %	-17,1 %	+36,7 %
Indice de référence	788,35	707,68	897,47	+13,8 %	-10,2 %	+26,8 %

(2) les parts P et GI ont été créees le 24/04/2018

1.3 AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu d'autre évènement marquant au cours de l'exercice 2019

1.4 PERSPECTIVES

La crise sanitaire que nous traversons rappelle la pertinence de la RSE (responsabilité sociale d'entreprise) : les sociétés intégrant les préoccupations sociales et environnementales à leur modèle devraient faire preuve d'une plus grande résilience, c'est-à-dire afficher une forte robustesse de leurs activités ainsi qu'une meilleure capacité d'adaptation. Plusieurs entreprises présentes dans votre fonds ont ainsi pris des initiatives pour participer à l'effort de solidarité : c'est le cas de Schneider Electric qui a converti une partie de ses opérations et mobilisé plus de 200 employés volontaires afin de participer à la fabrication de 10 000 respirateurs d'ici mi-mai au sein du consortium mené par Air Liquide. La société s'engage également financièrement et a créé un fonds de soutien, abondé par une partie de la rémunération du top-management. D'autres groupes comme Vinci, Enel et Iberdrola ont mis en place des fonds de solidarité pour aider les acteurs en première ligne dans la crise et fournir du matériel médical. Afin de soutenir le tissu économique, Iberdrola a aussi décidé d'accélérer ses investissements et a passé pour 2,9 milliards d'euros de commande plus tôt que prévu auprès de ses fournisseurs, juste pendant le mois de mars.

Dans ce contexte votre fonds entend aussi conserver une capacité d'investissement significative pour profiter de la volatilité des marchés. À cet égard, les liquidités de votre fonds, disponibles pour investir, s'élèvent à près de 11 % à

fin mars, nous permettant de pouvoir réinvestir en cas de baisse jugée excessive sur certains titres.

La Société de Gestion travaille à l'obtention d'un label ISR pour votre fonds. Le fonds, dont la collecte a été volontairement limitée jusqu'alors, fera en 2020 l'objet d'une commercialisation plus large.

Nous initions, dans la perspective de l'obtention de la labellisation ISR de votre fonds, l'intégration des critères suivants :

- La note ESG (environnemental, social et gouvernance):
 Elle détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités).
 Plus la note ESG est basse, meilleure elle est.
- Des exemples de mesures d'impact du portefeuille dans les trois domaines E, S et G: taux de croissance des effectifs, proportion de femmes représentées au sein des conseils d'administration et part des sociétés en portefeuille ayant signé le pacte mondial des Nations Unies (engagement volontaire de tendre vers les objectifs de développement durable dans 17 domaines).

Toutefois, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les perspectives pour l'année 2020 restent très incertaines au regard des conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur l'économie mondiale et européenne.



2

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	3 731 630,32	2 986 626,67
Actions et valeurs assimilées	3 577 839,82	2 986 626,67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 577 839,82	2 986 626,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	153 790,50	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	153 790,50	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés Titres donnés en pension	0,00 0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 614,49	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 614,49	0,00
Comptes financiers	65 713,76	315 860,66
Liquidités	65 713,76	315 860,66
Total de l'actif	3 798 958,57	3 302 487,33

BILAN PASSIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	3 642 666,75	3 459 763,50
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	103 486,80	-234 318,56
Résultat de l'exercice (a, b)	40 651,25	62 137,02
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	3 786 804,80	3 287 581,96
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	12 153,77	14 905,37
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 153,77	14 905,37
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	3 798 958,57	3 302 487,33

⁽a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	77 129,45	64 959,17
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	77 129,45	64 959,17
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	976,98	553,13
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	976,98	553,13
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	76 152,47	64 406,04
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	30 079,89	14 905,37
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	46 072,58	49 500,67
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 421,33	12 636,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	40 651,25	62 137,02

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de

- 2,20 % TTC sur la part P
- 1,10 %TTC sur la part I
- 0,75%TTC sur la part GI, avec un abattement de 50% du 23 mars 2018 au 23 mars 2019.

La commission de frais de gestion variables s'élève à 20% TTC de la surperformance nette de frais du FCP par rapport à l'indice stoxx euro 600 dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts P-C et I-C Capitalisation	
Affectation du résultat net	Capitalisation	
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	3 287 581,96	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	371 419,76	6 361 062,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-961 045,30	-2 435 587,23
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	232 380,97	36 262,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-139 417,41	-260 123,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-7 727,08	-15 637,39
Différences de change	14 822,12	9 657,99
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	942 717,20	-457 554,40
Différence d'estimation exercice N	485 162,80	-457 554,40
Différence d'estimation exercice N-1	457 554,40	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	46 072,58	49 500,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	3 786 804,80	3 287 581,96

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 713,76	1,74
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	65 713,76	1,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD NOK				Autres devise			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	230 261,92	6,08	112 898,24	2,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2019
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	1 614,49
Total des créances	1 614,49
Dettes	
Frais de gestion	7 499,61
Frais de gestion variable	4 654,16
Total des dettes	12 153,77

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
S.YTIC Parts P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 742,5720	188 111,36
Parts rachetées durant l'exercice	0,0000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 742,5720	188 111,36
S.YTIC Parts I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	162,0000	183 308,40
Parts rachetées durant l'exercice	-250,0000	-259 552,30
Solde net des souscriptions/rachats	-88,0000	-76 243,90
S.YTIC Parts GI-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-700,0000	-701 493,00
Solde net des souscriptions/rachats	-700,0000	-701 493,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

En montant
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2019
S.YTIC Parts P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	358,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2019
S.YTIC Parts I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 103,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	204,73
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
S.YTIC Parts GI-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 963,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables	4 449,43
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	40 651,25	62 137,02
Total	40 651,25	62 137,02

	31/12/2019	31/12/2018
S.YTIC Parts P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 450,45	-0,12
Total	-1 450,45	-0,12

	31/12/2019	31/12/2018
S.YTIC Parts I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 822,61	6 526,97
Total	3 822,61	6 526,97

	31/12/2019	31/12/2018
S.YTIC Parts GI-C Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38 279,09	55 610,17
Total	38 279,09	55 610,17

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	103 486,80	-234 318,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	103 486,80	-234 318,56

	31/12/2019	31/12/2018
S.YTIC Parts P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 288,32	-5,70
Total	5 288,32	-5,70

	31/12/2019	31/12/2018
S.YTIC Parts I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	11 401,41	-28 492,01
Total	11 401,41	-28 492,01

	31/12/2019	31/12/2018
S.YTIC Parts GI-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	86 797,07	-205 820,85
Total	86 797,07	-205 820,85

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS **EXERCICES**

	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	3 287 581,96	3 786 804,80
S.YTIC Parts P-C		
Actif net en EUR	81,43	189 878,91
Nombre de titres	1,0000	1 743,5720
Valeur liquidative unitaire en EUR	81,43	108,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	-5,70	3,03
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,12	-0,83
S.YTIC Parts I-C		
Actif net en EUR	380 817,80	417 583,42
Nombre de titres	450,5600	362,5600
Valeur liquidative unitaire en EUR	845,20	1 151,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	-63,23	31,44
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	14,48	10,54
S.YTIC Parts GI-C		
Actif net en EUR	2 906 682,73	3 179 342,47
Nombre de titres	3 504,1150	2 804,1150
Valeur liquidative unitaire en EUR	829,50	1 133,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	-58,73	30,95
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	15,86	13,65



3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé ALLEMAGNE				
HAMBURGER HAFEN UND LOGISTIK AG	EUR	4 000	98 160,00	2,59
NEXUS AG	EUR	4 000	138 400,00	3,65
RIB SOFTWARE	EUR	3 000	67 800,00	1,79
SAP SE	EUR	1 100	132 352,00	3,50
TOTAL ALLEMAGNE	LOIX	1 100	436 712,00	11,53
AUTRICHE			,	,
FLUGHAFEN WIEN AG	EUR	2 000	75 500,00	1,99
TOTAL AUTRICHE	Lore	2 000	75 500,00	1,99
ESPAGNE			7 0 000,00	1,00
CELLNEX TELECOM SA	EUR	3 082	118 256,34	3,12
IBERDROLA S.A.	EUR	20 000	183 600,00	4,85
TOTAL ESPAGNE	Lore	20 000	301 856,34	7,97
ETATS UNIS AMERIQUE			,	.,
EQUINIX INC	USD	200	104 000,00	2,75
QUALYS INC	USD	1 700	126 261,92	3,33
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			230 261,92	6,08
FRANCE				
ALBIOMA	EUR	4 000	104 000,00	2,75
COVIVIO HOTELS SCA	EUR	4 618	131 613,00	3,48
EIFFAGE	EUR	1 300	132 600,00	3,50
HIGH CO	EUR	21 304	129 528,32	3,42
ID LOGISTICS GROUP	EUR	500	90 200,00	2,38
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	2 000	121 200,00	3,20
SAINT-GOBAIN	EUR	4 000	146 000,00	3,86
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	2 500	228 750,00	6,04
SPIE SA	EUR	15 000	272 400,00	7,20
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	10 000	237 100,00	6,26
VINCI (EX SGE)	EUR	2 300	227 700,00	6,01
TOTAL FRANCE			1 821 091,32	48,10
ITALIE				
ENAV SPA	EUR	15 000	79 800,00	2,11
ENEL SPA	EUR	30 000	212 160,00	5,60
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	12 000	104 760,00	2,77
TOTAL ITALIE			396 720,00	10,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
SHURGARD SELF STORAGE EUROPE	EUR	2 700	91 800,00	2,42
TOTAL LUXEMBOURG			91 800,00	2,42
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	4 000	112 898,24	2,98
TOTAL NORVEGE			112 898,24	2,98
ROYAUME UNI				
TRITAX EUROBOX PLC	EUR	100 000	111 000,00	2,93
TOTAL ROYAUME UNI			111 000,00	2,93
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			3 577 839,82	94,48
TOTAL Actions et valeurs assimilées			3 577 839,82	94,48
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE				
AVIVA ISR COURT TERME C 4DEC	EUR	150	153 790,50	4,06
TOTAL FRANCE			153 790,50	4,06
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			153 790,50	4,06
TOTAL Organismes de placement collectif			153 790,50	4,06
Créances			1 614,49	0,04
Dettes			-12 153,77	-0,32
Comptes financiers			65 713,76	1,74
Actif net			3 786 804,80	100,00

S.YTIC Parts P-C	EUR	1 743,5720	108,90	
S.YTIC Parts I-C	EUR	362,5600	1 151,76	
S.YTIC Parts GI-C	EUR	2 804,1150	1 133,81	



3

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif S.YTIC constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ÉTABLI PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, la Défense, le 29 avril 2020

KPMG S.APascal Lagand
Associé





SOFIDY SAS

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 07000042 en date du 10 juillet 2007 Siège social : 303 Square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex Site internet : www.sofidy.com - Email : sofidy@sofidy.com

Tél : 01 69 87 02 00 - Fax : 01 69 87 02 01

